



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avant propos

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté de communes
Cœur&Coteaux Comminges

En collaboration avec les communautés de communes Cagire Garonne Salat
et Pyrénées Haut-garonnaise



Avec la coordination du Pays Comminges Pyrénées



Avec le soutien technique et financier de :





Plan Climat Air Energie Territorial – Avant-propos

EDITO



Madame, Monsieur,
Chers partenaires,

Nous sommes ravis de vous présenter le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges.

Elaboré en étroite collaboration avec le PETR Comminges Pyrénées, les intercommunalités Cagire-Garonne-Salat et Pyrénées Hauts-Garonnaises ainsi que nos partenaires officiels

que sont l'Europe, la Région Occitanie, l'ARPE et l'ADEME, il est le fruit d'un travail concerté et d'une volonté commune de s'engager pour l'avenir de notre planète.

Le PCAET est l'outil de planification qui va nous permettre d'agir en faveur du changement climatique, pour le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de notre consommation énergétique.

Parce que nous sommes tous concernés, il mobilise l'ensemble des acteurs (économiques, sociaux et environnementaux) de notre territoire.

C'est dans cet esprit de cohérence territoriale que, même si notre intercommunalité, au vu de sa taille, était la seule du Comminges à devoir légalement élaborer un PCAET, nous avons souhaité le faire porter par le PETR et associer également les deux autres intercommunalités qui, je le souligne, se sont engagées spontanément et activement dans la démarche.

Parce qu'une telle action n'a de sens que si elle est partagée, nous vous présentons un document élaboré en commun et porté par tous, en espérant qu'il sera le fer de lance d'une prise de conscience collective qui permettra de transmettre aux générations futures une planète préservée.

**Le Président,
Loïc Le Roux de Bretagne**

**Le Vice Président
En charge de l'environnement
Alain FRECHOU**



REMERCIEMENTS

Les Présidents des Communautés de Communes du Comminges et le Président du Pays Comminges Pyrénées souhaitent remercier l'ensemble des partenaires qui ont suivi et facilité l'élaboration de ces plans climat du Comminges et qui se sont engagés auprès des collectivités pour les 6 prochaines années de mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la transition énergétique et écologique sur notre territoire.

Gestionnaires de réseaux, acteurs institutionnels locaux, chambres consulaires, représentants d'associations, entreprises, citoyens... Vous vous êtes mobilisés au côté des élus du Comminges pour partager les enjeux identifiés sur le territoire, pour proposer les pistes à une stratégie collective et pour engager concrètement des actions.

Nous souhaitons poursuivre ce travail collaboratif en restant à votre écoute tout au long de la mise en œuvre de ces premiers plans climat et en vous conviant régulièrement à des temps de partage sur le suivi des actions engagées.

Nous remercions enfin tout particulièrement les services de l'ADEME, de la DDT et de la DREAL, pour l'accompagnement technique régulier depuis le démarrage de la démarche et pour le soutien financier, en complémentarité du programme LEADER, que l'ADEME a accordé au territoire.



TABLE DES MATIERES

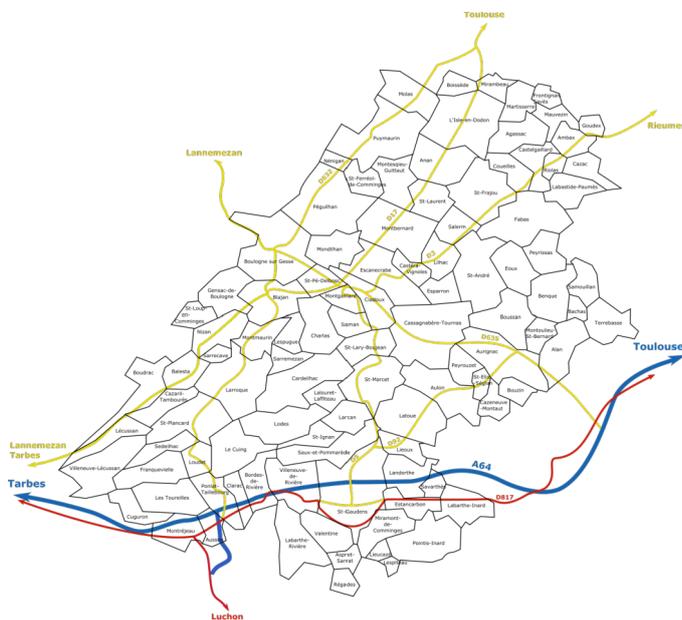
I.	LA COMPÉTENCE PLAN CLIMAT EXERCÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES.....	6
A.	LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR&COTEAUX COMMINGES.....	6
B.	LES INITIATIVES SUR LE TERRITOIRE, HISTORIQUE DE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ?.....	8
II.	UNE DÉMARCHE COORDONNÉE À L'ÉCHELLE DU PAYS COMMINGES PYRÉNÉES.....	9
A.	LE PAYS COORDINATEUR DE LA DÉMARCHE, EN COHÉRENCE AVEC LE TRAVAIL SUR LE SCOT DU COMMINGES.....	9
B.	UNE PHASE DE DIAGNOSTIC MUTUALISÉE ET UNE STRATÉGIE COMMUNE POUR LES 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU COMMINGES.....	10
C.	UN PLAN D' ACTIONS PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, INTÉGRANT DES ACTIONS MUTUALISÉES.....	10
III.	LES DOCUMENTS DU PLAN CLIMAT.....	11

I. La compétence Plan Climat exercée par la Communauté des Communes

A. La Communauté de Communes Cœur&Coteaux Comminges

La communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges est issue de la fusion de 5 anciens EPCI. A sa création, elle compte 44 121 habitants en population municipale, 1 404 en population comptée à part soit un total **de 45 525 habitants**, répartis sur 104 communes représentant une superficie totale de 999.02 km². La densité du territoire est de 45.56 habitants/km². (moyenne nationale : 118 hab./km² et moyenne départementale : 190 hab/km²).

De par sa taille, la collectivité est légalement contrainte à l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie et Territoire. Cette obligation s'est également traduite par une volonté politique forte d'engagée la démarche, afin de répondre à de nombreux enjeux sur notre territoire et confirmer l'ambition de préserver la qualité du cadre de vie et se prémunir contre le changement climatique.



S'étendant sur un très vaste territoire, occupant le cœur du Comminges, dans la vallée de la Garonne ainsi que l'ensemble des coteaux commingeois, partie nord de cette région, la communauté de communes connaît une grande variété de paysages, de formes et de densité d'occupation humaine.

La partie sud de la communauté de communes, dans la vallée de la Garonne, de l'agglomération saint-gaudinoise à celle de Montréjeau, constitue le principal foyer urbain (principales agglomérations urbaines, principales activités économiques, industrielles ou commerciales, principaux équipements...) et le secteur le mieux desservi par les voies de communications majeures (voie ferrée, autoroute) sur l'axe Toulouse – Tarbes – Pau – Bayonne et à l'amorce de l'axe routier reliant la Haute-

Garonne à l'Espagne, via le Val d'Aran.

Les territoires plus au nord se composent d'espaces ruraux, composés d'une mosaïque d'espaces principalement agricoles et naturels, ponctués de nombreux villages et quelques bourgs centres de bassins de vie (Aurignac, L'Isle-en-Dodon, Boulogne-sur-Gesse notamment).

Le territoire de la CC Cœur et Coteaux de Comminges a une vocation d'élevage historique qui a façonné et préservé les paysages appréciés tant des habitants que des visiteurs. Les questions de l'alimentation et de l'agriculture représentent aujourd'hui un potentiel pour la réorganisation de l'économie locale. L'ambition est d'optimiser les outils pour produire, transformer et distribuer des produits fermiers reconnus pour leur qualité et de capter ainsi au maximum la valeur ajoutée sur le territoire.

La communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges a défini son projet de territoire, lequel s'articule autour de 4 défis majeurs basés sur un socle commun.

4 défis majeurs pour le projet de territoire



CRP Consulting – Clermont – C.C. Cœur et Coteaux du Comminges – 22 Octobre 2019

Ce PCAET est la partie environnementale du diagnostic territorial et du projet de territoire qui en découle, il présente le plan d'actions du socle commun. Il fixe un cap et des objectifs ambitieux transversaux à prendre en compte dans l'ensemble des compétences de la communauté.

Les principales compétences de la communauté sont :

- Le développement économique,
- L'aménagement du territoire et documents de planification
- La collecte des déchets
- La voirie
- La petite Enfance- Enfance- Jeunesse
- L'action sociale
- Les chemins de randonnées
- Les Maisons de services aux publics
- La politique du logement
- Les Transports
-

La démarche d'élaboration de ce PCAET s'est fait de manière concertée et en transversalité avec tous les services de la Direction de l'Aménagement Durable du Territoire et des Solidarités, et en parallèle avec l'élaboration du projet de territoire.

Ainsi, les maires des communes, le bureau communautaire, et les services ont été impliqués dans sa réalisation.

B. Les initiatives sur le territoire, historique de prise en compte des enjeux ?

Les 5 anciens territoires étaient compétents en matière de protection de l'environnement et du cadre de vie.



L'ex-communauté de communes du Boulonnais avait engagé de nombreuses actions : valorisation du massif forestier de Cardeilhac, soutien et financement à une étude de méthanisation.... L'ex communauté de communes du Saint-Gaudinois était compétente en transport urbain afin de limiter les déplacements, son parc automobile compte des voitures électriques...Elle s'était par ailleurs dotée d'un Agenda 21 labellisé en 2011. L'ex CC Nébouzan Rivière Verdun valorisait les initiatives en Energie Nouvelles Renouvelables, notamment par le soutien au développement de parc photovoltaïque...

Autant d'actions qu'il fallait poursuivre et structurer...

Par ailleurs, le territoire est depuis quelques années touché par des aléas climatiques ponctuels :

- Crues importantes de la Garonne en juin 2013 et janvier 2014
- En 2015 : important orage de grêle sur les communes de Lilhac Salerm et Saint-André
- Printemps 2018 : importants épisodes orageux abimant les routes et les fossés communautaires...

Conscients de la recrudescence de ces événements, les élus ont accueilli favorablement la démarche d'élaboration du PCAET.

Les lois sur le zéro phyto, l'obligation de l'exercice de la compétence GEMAPI sont d'autant d'éléments de contexte qui imposaient d'engager une réflexion globale sur le Climat, l'énergie et le territoire, à forte vocation agricole.

II. Une démarche coordonnée à l'échelle du Pays Comminges Pyrénées

A. Le Pays coordinateur de la démarche, en cohérence avec le travail sur le SCoT du Comminges

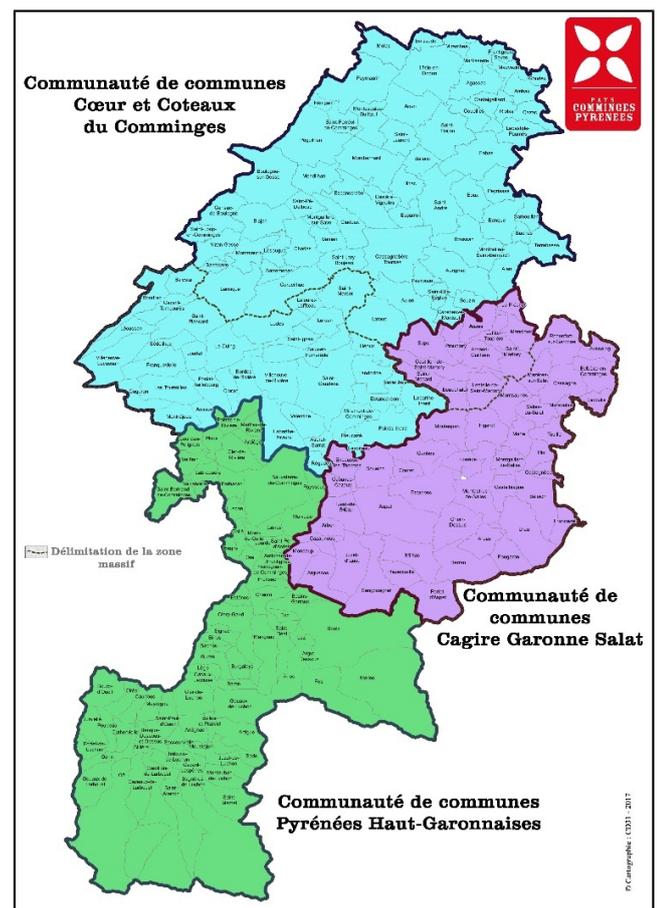
En accord avec les exécutifs des communautés de communes, le PETR Pays Comminges Pyrénées s'est engagé en comité syndical du 28 avril 2017 à coordonner pour le compte de ses 3 EPCI membres l'élaboration d'un PCAET ambitieux, inscrivant ainsi l'ensemble du territoire dans la réponse aux objectifs régionaux d'atténuation du changement climatique, de maîtrise des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables.

C'est sur cette base méthodologique que le Pays Comminges Pyrénées a candidaté le 15 mai 2017 et a été retenu par l'appel à projets de l'ADEME – Territoires engagés dans une transition énergétique et écologique ambitieuse.

Cet engagement a permis de structurer une dynamique d'actions de transition déjà bien présente à l'échelle des 236 communes du territoire en une démarche plus intégrée et cohérente, faisant de la transition énergétique et écologique le fil rouge de l'aménagement et du développement du territoire.

Lancé à l'automne 2017 et coordonné par le PETR Pays Comminges Pyrénées, ce travail d'élaboration d'un PCAET dans chacune des 3 communautés de communes s'est fait en lien étroit avec celui d'élaboration du SCoT dans une logique de mutualisation des données et des travaux et de co-construction pour que ces documents structurants s'alimentent mutuellement et partagent les mêmes objectifs.

Bien qu'une seule communauté de communes soit obligée, mener ce travail à l'échelle du PETR Pays Comminges Pyrénées a semblé davantage pertinent aux acteurs locaux, en premier lieu desquels les élus communautaires, pour s'inscrire dans une logique d'entraînement plus collective, de mutualisation des moyens et répondre de manière plus efficiente et complète au défi de la transition énergétique et écologique du territoire. De la même manière qu'il associe déjà un grand nombre d'acteurs dans l'exercice de ses missions, sur le SCoT notamment, le Pays a associé tout au long de ce processus les organes de concertation du territoire qu'il a mis en place.



B. Une phase de diagnostic mutualisée et une stratégie commune pour les 3 communautés de communes du Comminges

Par souci de mutualisation et de cohérence dans les travaux de chacune des communautés de communes, les élus du territoire ont choisi de réaliser d'octobre 2017 à mars 2018 un diagnostic commun, dont les principales données ont été déclinées pour chacun des périmètres intercommunaux.

Réalisé avec l'appui technique de l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat, ce diagnostic mutualisé a permis d'identifier les grands enjeux communs aux 3 structures, sans occulter les spécificités principales de chaque territoire.

Ce travail d'élaboration du PCAET a permis de dégager une stratégie collective ambitieuse, validée à la rentrée 2018, avec un socle commun d'orientations stratégiques et des objectifs chiffrés déclinés par communauté de communes.

C. Un plan d'actions par communauté de communes, intégrant des actions mutualisées

Pour la période de mise en œuvre qui courra de 2019 à 2025, les élus du territoire ont souhaité poursuivre cette logique de mutualisation engagée au moment de l'élaboration des Plans Climat de chaque communauté de communes, en validant l'intégration dans ces derniers d'un certain nombre d'actions mutualisées et portées par le Pays Comminges Pyrénées.

En plus du suivi interne qui sera réalisé par chaque EPCI, des réunions techniques biennuelles et un Comité de Pilotage annuel avec les communautés de communes et l'ensemble des acteurs associés en phase d'élaboration permettra de faciliter la mise en œuvre des actions : point d'avancement de chaque plan d'actions, échanges d'informations et de bonnes pratiques, veille informationnelle, retours d'expériences, nouveaux besoins à mettre en synergie...

III. Les documents du Plan Climat

Les plans climat des 3 communautés de communes du Comminges sont présentés selon une base commune :

- Le présent avant-propos
- Le diagnostic mutualisé à l'échelle du Comminges, avec les chiffres clés déclinés pour la communauté de communes
 - 1. La vulnérabilité au changement climatique
 - 2. Les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre
 - 3. La production d'énergie renouvelable
 - 4. La qualité de l'air
 - 5. La séquestration carbone
- Le rapport de la stratégie, reposant sur un socle commun d'orientations à l'échelle du Comminges et des objectifs pour chaque communauté de communes.
- Le plan d'actions à l'échelle de la communauté de communes intégrant les actions de la structure et des actions de ses partenaires dont le Pays Comminges Pyrénées
- L'outil de suivi, selon un modèle commun aux 3 communautés de communes
- L'évaluation environnementale, menée à l'échelle du Comminges en s'appuyant sur celle du SCoT, et faisant des focus sur les particularités sur chacune des communautés de communes
- Un bilan de la concertation, mutualisé à l'échelle du Comminges et tenant compte du fait que certains événements mis en place pour la concertation rayonnent sur plusieurs communautés de communes voire sur l'intégralité du Pays.